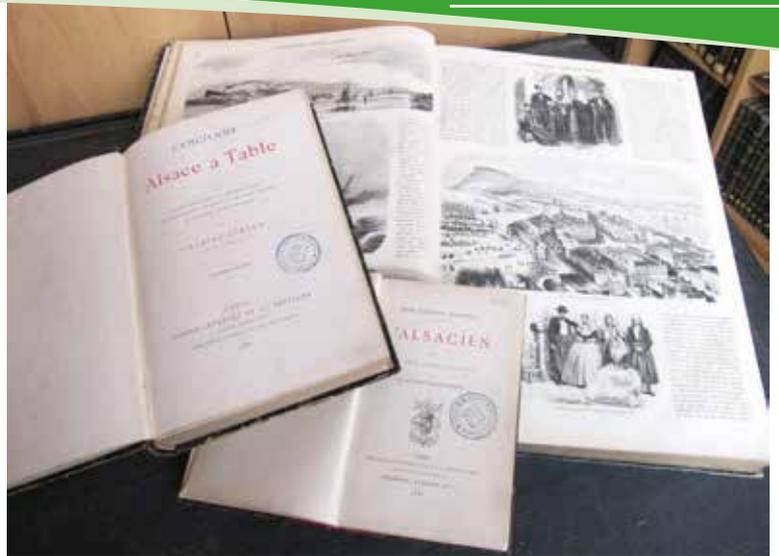


Ancêtre de la Médiathèque L'ancienne bibliothèque communale



En marge de l'inauguration de la Médiathèque, le 10 octobre dernier, Bernard SCHWACH, Président du Cercle de Recherche Historique, nous livre ici quelques notes historiques sur la naissance de la bibliothèque communale inaugurée il y a près de 150 ans, le 2 octobre 1864. Il a notamment relevé dans les documents d'archives les intentions des notables à l'origine de cette création : les termes utilisés traduisent clairement l'état d'esprit et les mentalités de l'époque. La confrontation avec les préoccupations du XXI^e siècle est intéressante voire édifiante à plus d'un titre.

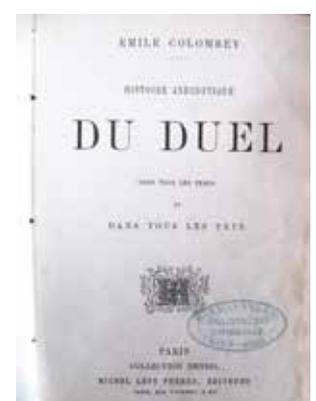
Influencés par Jean MACÉ ?

La naissance d'une bibliothèque communale à Ribeauvillé s'inscrit dans le formidable essor des bibliothèques populaires à partir de 1860 en France. Notons que, fin 1862, Jean MACÉ, l'enseignant, journaliste et homme politique, créateur de la Ligue de l'Enseignement en 1866, crée une bibliothèque communale à Béblenheim. S'appuyant sur son expérience, il publie en 1863 chez l'éditeur Decker de Colmar « Histoire d'une bibliothèque communale » puis chez un éditeur parisien en 1864 « Conseils pour l'établissement des bibliothèques communales ». Il faut ici souligner la réactivité des notables de Ribeauvillé, qui n'ont pas voulu être en reste, séduits par cette initiative, ou... leur orgueil piqué au vif ? Les deux sans doute !

Une « œuvre de civilisation et de moralisation »

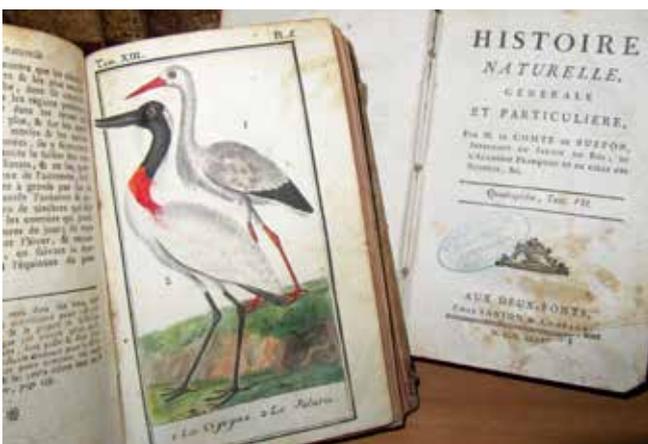
En février 1864 plusieurs notables se constituent en comité pour fonder une bibliothèque communale accessible à tous les rangs de la société, dont le but consiste à « adoucir les mœurs du peuple par l'instruction et par le développement de ses facultés ».

Ces personnalités, dont les conseillers municipaux Stahl, Lévy, Koehler et Bouchard, sollicitent le maire afin qu'il puisse trouver un local suffisamment spacieux pour y installer la bibliothèque et y recevoir les lecteurs. Le préfet soutient cette initiative et promet des subventions pour encourager cette « œuvre de civilisation et de moralisation ».



Aucun livre religieux, dogmatique ou politique !

Le maire crée un comité de gestion composé de membres appartenant aux trois cultes, dans une proportion qui se rapporte à l'importance numérique de chaque communauté, afin d'écartier « toute espèce de défiance aux esprits craintifs ». Dans les statuts il est mentionné que le but est de donner au public « le goût de la lecture, de propager l'instruction populaire et de mettre à la disposition de toutes les classes de notre population une collection de livres traitant de matières utiles, s'appliquant principalement à la vie agricole, aux principes généraux de morale, en s'interdisant formellement l'admission de livres religieux, dogmatiques ou politiques, n'ayant en vue qu'un but d'utilité populaire, qui est le progrès moral et intellectuel. ».

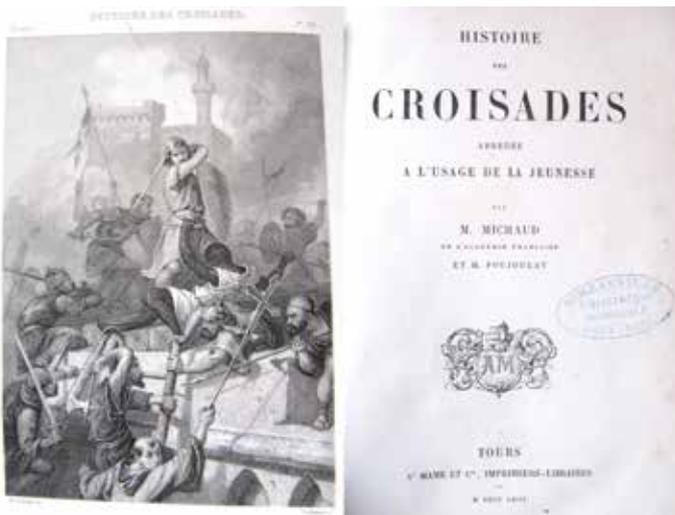


Une gestion « œcuménique » !

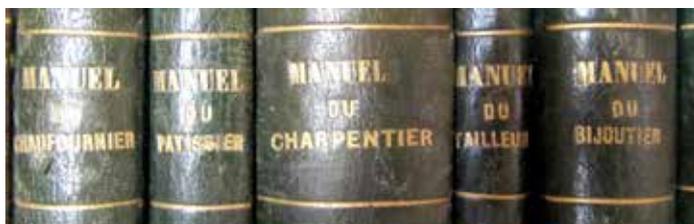
Le conseil décide que la gestion de cette bibliothèque sera confiée alternativement (selon une périodicité de quatre mois) à l'un des instituteurs des trois cultes représentés en ville. Ils auront à consacrer, deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche, quelques heures à ce service. La municipalité a octroyé immédiatement une subvention de 600 fr pour acheter le mobilier et créer un premier fond de 452 livres.

« Nous triompherons de l'ignorance »

La bibliothèque communale est inaugurée le 2 octobre 1864. Le maire dans son allocution inaugurale énonce : « *Ce début prouve que l'établissement communal répond à un besoin réel de l'esprit de notre population, heureux indice d'une aspiration aux jouissances intellectuelles.* ». Le préfet quant à lui affirme : « *Qui pourrait mesurer d'avance le bien qui résultera d'une bibliothèque et même d'un seul livre ?* »



L'idée se répand, elle coule, elle réunit les intelligences et voilà tout un fleuve de bonnes pensées qui traverse et enrichit la nation. C'est ainsi que nous triompherons de l'ignorance. ». Le premier jour, quarante lecteurs et lectrices sont venus profiter des bienfaits de cette nouvelle institution. Cinquante membres étaient inscrits avant l'ouverture de la bibliothèque; une année plus tard, leur nombre avait déjà doublé.



Trop de livres en français ?

En mars 1866, la bibliothèque comptait déjà 1500 ouvrages, grâce aux dons de généreux mécènes tels que les Steiner, Weisgerber, Stahl, See, Jöranson, Schlumberger... Très vite se pose le problème de la langue écrite. La plupart des ouvrages disponibles sont en français, ce qui a pour conséquence d'évincer toute une frange de la population. Des voix s'élèvent alors pour réclamer des livres en langue allemande. D'autres, au contraire, se réjouissent que « *l'élément français l'emporte sur l'allemand, ce qui est de bon augure pour le progrès de la langue nationale.* ».

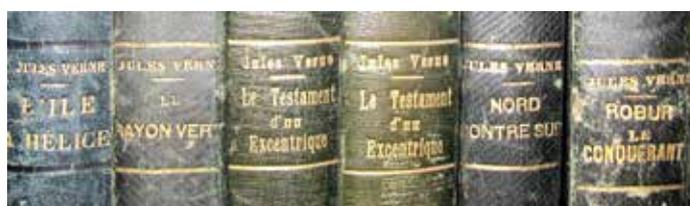
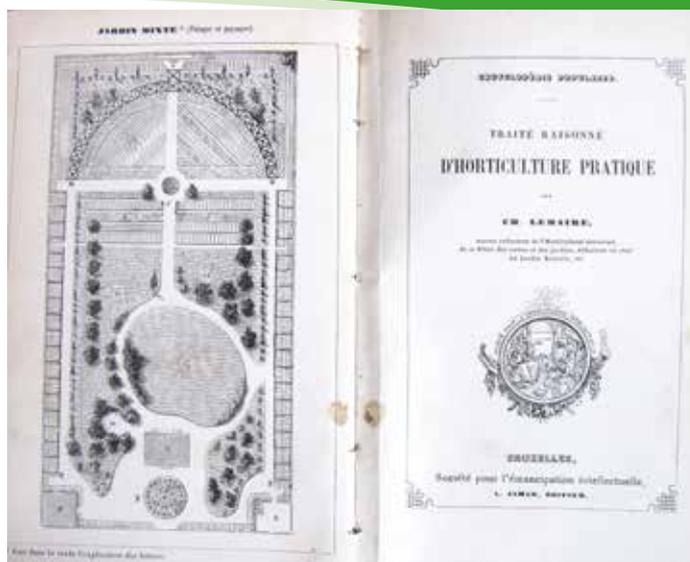


En 1867 un rapport au conseil municipal cite : « *à cette source intellectuelle 3312 lecteurs de tous âges et de tous les rangs de la Société sont venus d'abreuver.* ». Ils y ont emprunté, en moyenne mensuelle, 164 ouvrages en français et 104 livres en allemand. Le rapport annuel mentionne que ce sont surtout des livres d'agrément et de distractions qui sont plébiscités.

En février 1868, la bibliothèque communale a obtenu une médaille d'argent par la Société des bibliothèques d'Alsace. Le maire déclare: « Cette distinction flatteuse de notre bibliothèque qui fait des efforts si louables pour combattre l'ignorance, récompense les beaux succès obtenus. C'est un établissement d'instruction et d'utilité publique qui, aux yeux du public éclairé, fait l'honneur de notre cité. Cette bibliothèque constitue un des titres de notre ville qui va à l'estime des amis des Lumières et du véritable progrès. ».

Les jeunes préfèrent l'agréable à l'utile

Mais les édiles semblaient bien préoccupés par la désaffection des jeunes ouvriers pour cette institution. Personne ne guide le jeune ouvrier dans le choix de ses lectures. Les rares jeunes qui viennent à la bibliothèque choisissent les ouvrages sans discernement, sans esprit de suite, préférant presque toujours l'agréable à l'utile. Ces lectures deviennent alors peu profitables au développement moral et intellectuel du lecteur, si même elles ne deviennent pas nuisibles. Il y a donc là une lacune à combler.



Une collection éclectique d'une grande richesse

Les ouvrages de l'ancienne bibliothèque communale -une grande partie est parvenue jusqu'à nous -, ont été transférés dans les nouveaux locaux du Cercle de Recherche Historique de Ribeauvillé et Environs, au 1^{er} étage de l'ancienne sous-préfecture.

Avec les ouvrages de l'ancien collège de la ville (actuel Lycée Ribeaupierre), ils forment un fonds d'une grande richesse couvrant une période allant du XVI^e siècle jusqu'en 1918. Des ouvrages historiques et scientifiques de valeur, tels que « L'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon (1787) ou de précieux manuels sur les métiers d'antan (bourrelier, sellier... 1860) y côtoient des encyclopédies de la fin du XIX^e siècle, des ouvrages de références sur l'histoire, des alsatiques et des romans des XVIII^e et XIX^e siècles.

La moitié des ouvrages, soit environ 2 500 volumes, sont d'ores et déjà inventoriés, notamment les alsatiques. Ils sont consultables sur place après réservation préalable d'un créneau horaire.

Cercle de Recherche Historique

14, avenue du Général De Gaulle
 Permanences les lundi et mardi après-midi de 14h à 17h
 Tél. 03 89 58 95 93
 Courriel: www.crhre@orange.fr

De la bibliothèque communale à la Médiathèque

Depuis sa création en 1864, elle est restée dans l'aile sud de la mairie, d'abord dans un ancien logement de gendarme puis dans le même local que la Recette Municipale. En 1965, elle est rattachée à la Perception et la bibliothèque est alors transférée à l'ancienne École des Garçons, rue du Rempart Nord. Elle rejoindra par la suite un local exigu rue des Juifs qui sera démoli en 1975. Les ouvrages sont alors entreposés au 1^{er} étage et dans la cave de l'actuel Poste de Police. Face à cette situation intenable, le Conseil Municipal décide le 17 mai 1976 d'aménager une nouvelle bibliothèque, plus conforme aux exigences de l'époque, pour un coût de 126 500 francs. Les travaux s'achèveront en 1977. Par manque de place, la bibliothèque déménage en 1995 au rez-de-chaussée de la Maison du Patrimoine dans des locaux plus vastes et plus chaleureux. Nouvelle étape en 2015, la création de la Médiathèque marque certainement le tournant le plus important de son histoire !



La fréquentation : quelques instantanés !

...à manier avec précaution ! En effet, le recueil des données, informatisé depuis quelques années, n'est pas le même d'une période à l'autre - ex : avant 2005, un lecteur inscrit n'est pas toujours un lecteur actif -. Cela donne néanmoins un aperçu intéressant de la fréquentation de la bibliothèque. A noter qu'en 2014 et 2015 chaque classe ou collectivité compte pour un lecteur inscrit. Ces chiffres sont également à confronter au nombre d'habitants de Ribeauvillé : 7 146 en 1866, 4 412 en 1975, 4 992 en 2015.

1864 : 50 inscrits et 40 lecteurs et lectrices au 1^{er} jour d'ouverture

1865 : le nombre d'inscrits a doublé

1867 : 3 312 lecteurs (*le nombre d'inscrits n'est pas précisé*) ont emprunté en moyenne mensuelle 164 ouvrages en français et 104 ouvrages en allemand

1978 : 579 lecteurs inscrits et 11 690 prêts

2005 : 567 lecteurs inscrits actifs et 11 087 prêts

2014 : 594 lecteurs inscrits actifs et 12 426 prêts (*avec une moyenne de 10 à 30 passages par an, par lecteur*)

2015 (jusqu'au 8 décembre) : 657 lecteurs inscrits actifs et 12 620 prêts



L'effet « waouh » de la nouvelle Médiathèque !

Qui dit mieux ? 190 nouveaux inscrits en 2 mois d'ouverture contre 32 en 2014 pour la même période ! Les passages des usagers, inscrits ou non,

sont également en forte augmentation : 60 personnes par jour avec des pointes à 200 personnes le mercredi.

Rappel : l'accès en est libre et gratuit de même que la consultation sur place des documents. Le prêt à domicile nécessite une inscription préalable assortie d'une cotisation annuelle de 10 € pour les adultes et les + de 16 ans (gratuité pour les - de 16 ans).

Les nouveaux horaires d'ouverture

Lundi	15h - 18h
Mardi	15h - 18h
Mercredi	9h - 12h 14h - 18h
Jeudi	15h - 20h
Vendredi	9h - 12h 15h - 18h
Samedi	9h - 12h

